Dans le Cotentin, le Bus Nouvelle Génération transforme la ville !



Thematique

Type d'actualité

Lundi 9 octobre, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin accompagné de Pierre VOGT, Conseiller Régional, Axel FORTIN LARIVIÈRE, Vice-Président du Conseil Départemental, Arnaud CATHERINE, Vice-Président de l'Agglomération en charge des Mobilités et Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin ont présenté la finalisation du Pôle d'Echange Multimodal situé au niveau de la gare SNCF. Emblématique des travaux menés dans le cadre du projet Bus Nouvelle Génération (BNG), ce chantier répond à plusieurs objectifs : favoriser les liaisons entre le pôle urbain et le reste du territoire et garantir l'intermodalité avec l'accès aux différentes offres de mobilité.

Depuis son lancement en août 2021, le réseau Cap Cotentin déployé par l'Agglomération du Cotentin cherche à mailler efficacement le territoire pour répondre aux besoins des habitants avec un service attractif et accessible, tout en répondant aux enjeux de développement durable.

Se déplacer facilement en modernisant l'espace public

Porté par l'Agglomération du Cotentin, le projet du Bus Nouvelle Génération (BNG) est un élément structurant de ce réseau. En effet, se déplacer facilement en modernisant l'espace public, telle est l'ambition du projet de Bus Nouvelle Génération qui va transformer la ville centre de l'Agglomération du Cotentin en améliorant la mobilité. Pour rappel, le BNG vise une meilleure répartition des modes de transport (automobile, bus, vélo, marche à pied), le renforcement de la végétation le long des itinéraires, et, le réaménagement des espaces publics. En 2024, 4 lignes de Bus Nouvelle Génération desserviront les quartiers Est et Ouest de Cherbourg-en-Cotentin, mais aussi le port et les hauteurs de la ville. Avec la transformation de la gare en pôle d'échanges multimodal, et, la création de 3 stations intermodales, le projet bénéficiera à l'ensemble du réseau Cap Cotentin.

L'opération BNG dont le budget prévisionnel global s'élève à 41 249 405€ H.T. est notamment soutenue :

par la Région Normandie à hauteur de 8 000 000€ (soit 19,39% de participation régionale pour la période de réalisation du 01 juillet 2014 au 31 mars 2026) ;

par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dont la Région Normandie est autorité de gestion, à hauteur de 1 500 000€ (soit 3,64 % de participation communautaire correspondant à 12,13% de l'assiette éligible FEDER pour la période de réalisation du 01 juillet 2014 au 30 juin 2023), au titre du Programme FSE/FEDER/IEJ Bas Normand 14/20.

On en parle dans la presse !

Crédit photo : AYMERIC PICOT/CAP COTENTIN